

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 35 (1978)

Heft: 3

Artikel: La médecine sportive et les médecins

Autor: Jenoure, Peter

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-997593>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

35e année
Mars 1978

Revue d'éducation physique
de l'Ecole fédérale
de gymnastique et de sport
Macolin (Suisse)

La médecine sportive et les médecins

Dr méd. Peter Jenoure
«Sportinformation»

On a beaucoup parlé ces derniers mois, beaucoup trop à mon propre gré, de la médecine du sport et des médecins qui s'appliquent à cette tâche. Cette apparition à la une de l'actualité ne rend pas plus claire pour autant la signification de cette branche de la médecine, ni elle n'explique au grand public les subtilités de cette activité. Ce bref article aimerait apporter une certaine lumière sur les questions si souvent laissées sans réponse.

Avant toute chose, il est bon de rappeler peut-être le chemin suivi par un médecin suisse. Il effectue comme chacun le sait d'abord environ 7 années de formation sous forme d'études, puis, dans la majorité des cas, poursuit son apprentissage comme médecin-assistant dans les hôpitaux. Après 5 à 6 ans passés de la sorte, il obtient, s'il le désire un titre de spécialiste FMH dans une des nombreuses spécialités existantes ou en médecine générale.

Parlons en premier lieu maintenant de la médecine du sport, fréquemment intitulée à tort mé-

decine sportive. Comme son nom semble l'indiquer clairement, il s'agit d'un domaine de la médecine s'occupant de gens pratiquant le sport. Par là, on voit immédiatement apparaître une des premières difficultés de définition catégorique: pour s'occuper de sportifs en mal de médecin, on devra être une fois chirurgien ou orthopédiste lorsque l'athlète en question aura subi une blessure plus ou moins grave, une autre fois peut-être cardiologue lorsqu'il viendra se plaindre de troubles dans la région du cœur en rapport avec l'activité corporelle, une autre fois encore oto-rhino-laryngologue lorsqu'il s'agira de conseiller ou de traiter un plongeur ou un nageur. Cette énumération est presque sans fin, et l'on pourrait passer sans autre en revue toutes les spécialités reconnues en Suisse aujourd'hui sans devoir couper les cheveux en quatre. On voit donc qu'au contraire d'une branche s'attachant à un organe ou système d'organe, la médecine du sport s'attache à un type d'activité humaine particulier, et ne peut de ce fait être aussi clairement définie. La conséquence de tout cela est que, pour faire de la médecine du sport aujourd'hui, il faudrait se former comme spécialiste dans plusieurs branches médicales, ce qui n'est guère possible avec le système de formation actuel. Pour notre pays, il en résulte donc que pour l'instant du moins, la médecine du sport n'existe pas officiellement en tant que discipline médicale reconnue. Et logiquement, cela implique qu'il n'existe pas de médecins du sport au sens précis du terme.

Parlons en donc, de ce médecin qui, malgré ce qui vient d'être dit, devra s'occuper de gens blessés lors de la pratique du sport. Qu'il s'agisse d'un médecin responsable d'une grande fédération sportive, ou plus modestement d'un plus petit club, ou tout simplement encore d'un praticien intéressé par tout ce qui touche à la médecine des activités corporelles, il s'agira toujours d'un médecin ayant suivi une formation normale, classique, le conduisant ou non à l'obtention d'un titre de spécialiste. En aucun cas n'aurons-nous à faire à quelqu'un ayant bénéficié, comme dans certains pays qui nous entourent, d'une formation spécifiquement médico-sportive. Cela signifie en clair, si l'on connaît de plus la ridicule quantité de l'enseignement médical universitaire consacré à ce domaine, qu'il s'agira presque toujours de médecins amenés à la médecine du sport par leur propre intérêt pour la branche, et formés généralement par leur propre effort. Fréquemment, il s'agira d'un médecin ayant pratiqué lui-même le sport, de compétition ou non, ce qui, sans être un critère de compétence, n'en est pas moins un élément important pour la connaissance des problèmes.

Ainsi, actuellement et pratiquement du moins, il s'agira, en tant que patient potentiel, de choisir ici aussi le médecin dont la spécialité s'apparente le plus à celle nécessaire pour s'occuper du type de lésion ou de trouble survenus. Pour les lésions de l'appareil locomoteur, le chirurgien ou l'orthopédiste, pour la douleur cardiaque le cardiologue, pour le sifflement des oreilles après la nage, l'oto-rhino-laryngologue. Mais comment reconnaître parmi tous ces spécialistes celui ayant certaines connaissances spécifiques de médecine du sport?

Car il faut bien se rendre à l'évidence, lorsque l'on voit aujourd'hui le nombre de revues et d'ouvrages spécialisés dans le domaine de la médecine du sport, et surtout lorsque l'on constate le haut niveau de beaucoup d'entre elles, il faut se rendre à l'évidence disais-je de l'existence de connaissances très spécialisées que seule une formation plus spécifique pourrait dispenser. Et comme celle-ci n'existe pas, et n'est pas près de voir le jour, il faut bien admettre l'état insuffisant de la situation chez nous.

Il existe indiscutablement des possibilités d'amélioration de cette situation déficiente. Personnellement, j'en citerai une qui me paraît, dans le contexte actuel de la formation médicale, réalisable sans révolution. C'est celle qui consiste à acquérir, comme futur médecin du sport, une instruction très large dans le plus grand nombre de branches possibles. Ainsi, il est tout à fait possible de se perfectionner comme médecin généraliste en choisissant parmi les branches de la médecine classique celles qui ont un certain rapport avec les activités sportives: médecine interne et cardiologie, chirurgie de l'appareil locomoteur, radiologie, médecine physique, et dans la mesure du possible, d'autres encore. Si le tout s'appuie encore sur une bonne base de physiologie de l'effort, il doit ainsi être possible, pour une très large part du moins, de s'occuper intégralement du sportif qui vous consulte. Et là où le superspécialiste est tout de même nécessaire, on fera d'autant plus facilement appel à lui que l'on aura reconnu la gravité de la situation nécessitant son intervention.

Il ne faut donc pas se faire d'illusion pour l'instant, la médecine du sport se trouve, en Suisse comme dans d'autres pays occidentaux, en pleine croissance. Personnellement, j'aurais tendance à penser même qu'elle en est encore au tout début de cette croissance, et que le chemin est long encore jusqu'au but que j'estime important à atteindre. Seul un effort conjugué de toutes les parties intéressées (Société Suisse de Médecine du Sport, Commission médicale de l'ASS, Universités, etc.) pourra contribuer à ce résultat. A mon avis passionné, le jeu en vaut la chandelle.